

**MAIRIE
de
CUSY**

330 Montée du Chef-lieu
74540 CUSY

☎ : 04.50.52.50.48

☎ : 04.50.52.10.39

mairie@cusy.fr

www.cusy.fr

Le 25 Septembre 2019

Le Maire,

à

Monsieur Adrien MIMOUNI
Responsable de projets
DEMATHIEU BARD IMMOBILIER
480 Rue Thimonnier

69730 GENAY

Objet : Appel à projet Opération centre bourg

Monsieur,

Suite au Conseil Municipal de ce mardi 24 septembre qui a validé l'avis de la commission, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez été retenu pour réaliser le projet du centre bourg sur le site « Les Bruchets ».

Recevez nos félicitations pour tout le travail réalisé à ce stade.

Je vous proposerai prochainement un rendez-vous afin de finaliser la mise au point de ce projet, arrêter ensemble les modalités et les étapes suivantes dans le but de conclure un accord définitif de cession foncière.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Serge PETIT



MAIRIE

de CUSY

330 Montée du Chef-lieu
74540 CUSY

☎ : 04.50.52.50.48

☎ : 04.50.52.10.39

mairie@cusy.fr

www.cusy.fr

Le 25 Septembre 2019

Le Maire,

à

Monsieur Mikaël BORIE
EDELIS
Agence Rhône Alpes
Immeuble City One
94 Quai Charles de Gaulle
69463 LYON CEDEX 6

Objet : Appel à projet opération Cœur de Village

Monsieur,

Vous avez remis une offre détaillée en réponse à l'appel à projet pour notre opération au centre bourg sur le site « Les Bruchets ».

La commission en charge de l'analyse des dossiers a procédé à un examen attentif de votre offre. Elle a pris acte des informations et éléments complémentaires apportés au cours de l'audition et des entretiens qui ont suivi. Toutes ces données ont bien été prises en compte dans l'analyse de votre offre.

Toutefois, malgré les qualités de votre proposition, elle a constaté que votre offre se révélait moins satisfaisante que l'offre concurrente. Elle a proposé au conseil municipal un classement qui a permis à celui-ci, de retenir, à l'unanimité, l'offre présentée par le groupement DEMATHIEU BARD IMMOBILIER qui s'avère, au-delà du prix proposé 1 558 000 HT, le meilleur compromis.

Cette offre se révèle être :

- **la plus conforme aux attentes exprimées** dans le cahier des charges : la plus cohérente avec les fonctionnalités souhaitées par la municipalité qu'il s'agisse des mobilités douces, des espaces de rencontres et de convivialité se révélant plus généreux, des dessertes des hameaux (et notamment au sud), avec une implantation harmonieuse de la maison de santé (R+2) autour de la place des Bauges, et enfin des proximités parking-accès aux logements tout en minimisant les circulations de véhicules motorisés
- **la plus en harmonie avec l'esprit village**, par un plan masse qui reprend la forme et l'échelle vernaculaires de Cusy, et qui séquence bien le site du sud au nord, tout en laissant un bel espace central (vert et bleu).

Je mesure la déception de votre équipe qui s'est bien investie jusqu'au terme du processus de décision de notre commission et je vous prie de bien vouloir transmettre tous mes remerciements à votre équipe pour le travail accompli et les compléments apportés au cours de la période estivale.

Conformément au règlement de consultation, je fais procéder à la liquidation de l'indemnité dès que possible et vous demande de bien vouloir nous adresser un RIB en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Serge PETIT



MAIRIE

de

CUSY

330 Montée du Chef-lieu
74540 CUSY

Le 25 Septembre 2019

Le Maire,

à

☎ : 04.50.52.50.48

☎ : 04.50.52.10.39

mairie@cusy.fr

www.cusy.fr

Monsieur Damien GENY
BOUYGUES Immobilier
Immeuble Atria
1 Place Marie Curie
CS 40248
74006 ANNECY CEDEX

Objet : Appel à projet opération cœur de village

Monsieur,

Vous avez remis une offre détaillée en réponse à l'appel à projet pour notre opération au centre bourg sur le site « Les Bruchets ».

La commission en charge de l'analyse des dossiers a procédé à un examen attentif de votre offre. Elle a pris acte des informations apportées au cours de l'audition et en a tenu compte dans l'expertise de l'offre.

Au terme de son analyse, malgré les qualités de votre proposition, elle a constaté que votre offre se révélait moins satisfaisante que l'offre finalement retenue. Elle a proposé au conseil municipal un classement qui a permis à celui-ci, de retenir, à l'unanimité, l'offre présentée par le groupement DEMATHIEU BARD IMMOBILIER qui s'avère, au-delà du prix proposé 1 558 000 HT, le meilleur compromis.

Cette offre se révèle être :

- **la plus conforme aux attentes exprimées** dans le cahier des charges : la plus cohérente avec les fonctionnalités souhaitées par la municipalité qu'il s'agisse des mobilités douces, des espaces de rencontres et de convivialité se révélant plus généreux, des dessertes des hameaux (et notamment au sud), avec une implantation harmonieuse de la maison de santé (R+2) autour de la place des Bauges), et enfin des proximités parking-accès aux logements tout en minimisant les circulations de véhicules motorisés
- **la plus en harmonie avec l'esprit village**, par un plan masse qui reprend la forme et l'échelle vernaculaires de Cusy, et qui séquence bien le site du sud au nord, tout en laissant un bel espace central (vert et bleu).

Je vous prie de transmettre à votre équipe mes remerciements pour le travail accompli, et conformément au règlement de consultation, je fais procéder à la liquidation de l'indemnité. Je vous demande de bien vouloir nous adresser un RIB en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Serge PETIT



**MAIRIE
de
CUSY**

330 Montée du Chef-lieu
74540 CUSY

☎ : 04.50.52.50.48

☎ : 04.50.52.10.39

mairie@cusy.fr

www.cusy.fr

Le 25 Septembre 2019

Le Maire,

à

Madame Mathilde FARKAS
Edouard Denis

59 Route de Vienne

69007 LYON

Objet : Appel à projet opération cœur de village

Madame,

Vous avez remis une offre détaillée en réponse à l'appel à projet pour notre opération au centre bourg sur le site « Les Bruchets ».

La commission en charge de l'analyse des dossiers a procédé à un examen attentif de votre offre. Elle a pris acte des informations apportées au cours de l'audition et en a tenu compte dans l'expertise de l'offre.

Au terme de son analyse, malgré les qualités de votre proposition, elle a constaté que votre offre se révélait moins satisfaisante que l'offre finalement retenue. Elle a proposé au conseil municipal un classement qui a permis à celui-ci, de retenir, à l'unanimité, l'offre présentée par le groupement DEMATHIEU BARD IMMOBILIER qui s'avère, au-delà du prix proposé 1 558 000 HT, le meilleur compromis.

Cette offre se révèle être :

- **la plus conforme aux attentes exprimées** dans le cahier des charges : la plus cohérente avec les fonctionnalités souhaitées par la municipalité qu'il s'agisse des mobilités douces, des espaces de rencontres et de convivialité se révélant plus généreux, des dessertes des hameaux (et notamment au sud), avec une implantation harmonieuse de la maison de santé (R+2) autour de la place des Bauges), et enfin des proximités parkingaccès aux logements tout en minimisant les circulations de véhicules motorisés
- **la plus en harmonie avec l'esprit village**, par un plan masse qui reprend la forme et l'échelle vernaculaires de Cusy, et qui séquence bien le site du sud au nord, tout en laissant un bel espace central (vert et bleu).

Je vous prie de transmettre à votre équipe mes remerciements pour le travail accompli, et conformément au règlement de consultation, je fais procéder à la liquidation de l'indemnité. Je vous demande de bien vouloir nous adresser un RIB en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Serge PETIT



**MAIRIE
de
CUSY**

330 Montée du Chef-lieu
74540 CUSY

☎ : 04.50.52.50.48
☎ : 04.50.52.10.39
mairie@cusy.fr
www.cusy.fr

Le 25 Septembre 2019

Le Maire,

à

Monsieur Bruno TISSOT
Monsieur Christophe GROSJEAN
SINFIMMO
1 Rue Guy Môquet

38100 GRENOBLE

Objet : Appel à projet opération cœur de village

Monsieur,

Vous avez remis une offre détaillée en réponse à l'appel à projet pour notre opération au centre bourg sur le site « Les Bruchets ».

La commission en charge de l'analyse des dossiers a procédé à un examen attentif de votre offre. Elle a pris acte des informations apportées au cours de l'audition et en a tenu compte dans l'expertise de l'offre.

Au terme de son analyse, malgré les qualités de votre proposition, elle a constaté que votre offre se révélait moins satisfaisante que l'offre finalement retenue. Elle a proposé au conseil municipal un classement qui a permis à celui-ci, de retenir, à l'unanimité, l'offre présentée par le groupement DEMATHIEU BARD IMMOBILIER qui s'avère, au-delà du prix proposé 1 558 000 HT, le meilleur compromis.

Cette offre se révèle être :

- **la plus conforme aux attentes exprimées** dans le cahier des charges : la plus cohérente avec les fonctionnalités souhaitées par la municipalité qu'il s'agisse des mobilités douces, des espaces de rencontres et de convivialité se révélant plus généreux, des dessertes des hameaux (et notamment au sud), avec une implantation harmonieuse de la maison de santé (R+2) autour de la place des Bauges), et enfin des proximités parking-accès aux logements tout en minimisant les circulations de véhicules motorisés
- **la plus en harmonie avec l'esprit village**, par un plan masse qui reprend la forme et l'échelle vernaculaires de Cusy, et qui séquence bien le site du sud au nord, tout en laissant un bel espace central (vert et bleu).

Je vous prie de transmettre à votre équipe mes remerciements pour le travail accompli, et conformément au règlement de consultation, je fais procéder à la liquidation de l'indemnité. Je vous demande de bien vouloir nous adresser un RIB en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Serge PETIT

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CUSY' at the top and 'Haute-Savoie' at the bottom, with a small star on the right side. The signature is written across the stamp.